

ORVAL, le 21 Janvier 2022

Madame, Monsieur,

Chers Collègues,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra :
Le mercredi 2 février 2022, à 19 h, à la mairie, salle des Actes :

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal du 1^{er} décembre 2021
2. Désignation des délégués pour la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
3. Organisation du temps de travail sur 1607 h annuelles pour les agents de la collectivité
4. Tarification pour le remboursement des ouvrages non rendus à la médiathèque
5. Consultations relatives au projet du centre de loisirs pour : les études de sol, le coordonnateur SPS (Sécurité Prévention Santé), le bureau de contrôle technique
6. Demande d'aides financières
7. Aide au permis de conduire

Informations et Questions diverses

- Information sur la protection sociale complémentaire des agents

Il vous est demandé de porter un masque dans la salle pour le respect et la protection de tous et de vous munir de vos propres papiers et stylos pour les prises de notes, de la présente convocation et de tous les documents « papier » qui vous ont été transmis.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers collègues à l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,


Clarisse DULUC


Pièces jointes :

- Pouvoir
- Procès-verbal du 01/12/2021
- Synthèse de préparation

Mairie d'ORVAL
2 Rue de la Mairie
18200 ORVAL

Tél. : 02 48 96 57 40

Mail : mairie@ville-orval18.fr

Film promotionnel :

https://www.youtube.com/watch?v=oAXp_hNS3oM



Gîte communal 3  3 
Accueil vélo